



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E84295

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 26/08/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 514 400 993

Siret : 514 400 993 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0062891

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 124400 / 589455

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 124400 / 589455

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ADI

217 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Téléphone : 05 45 67 12 28

Portable :

Site Internet :

E-mail : cognac@adigenieclimatique.com

Responsabilité légale :  
JOUBERT SYLVAIN GÉRANT

Fax : 05 45 67 78 38

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/04/2021
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	03/02/2021
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	20/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	20/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.